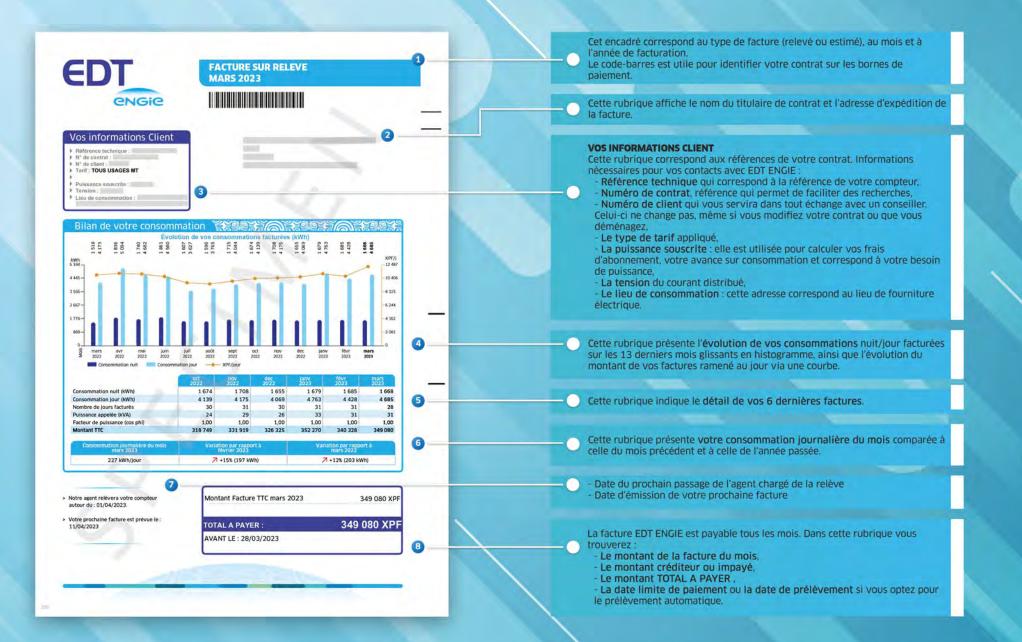
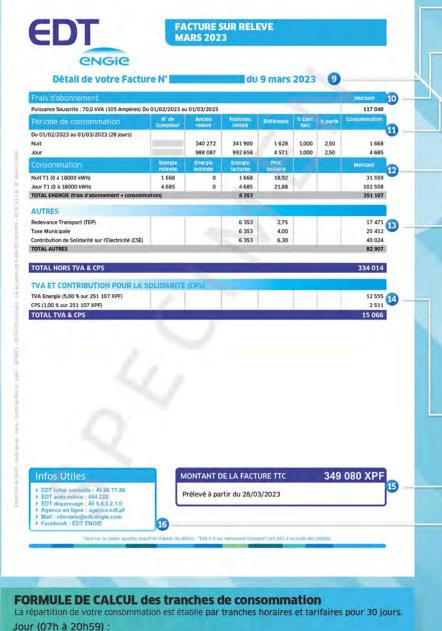
VOTRE FACTURE D'ELECTRICITE

CLIENTS PROFESSIONNELS : MOYENNE TENSION (MT)





0

in

•

EDT ENGIE

edt engie

EDT ENGIE

EDT ENGIE

Tranche 1 : (18 000kWh/30 jours) x période de consommation Tranche 2 : le reliquat

Nuit (21h à 06h59) : Tranche 1 : 18 000kWh/30 jour

Tranche 1 : 18 000kWh/30 jours) x période de consommation Tranche 2 : le reliquat

CONTACTS UTILES

- EDT DÉPANNAGE : 40 54 32 10 SERVICES GRANDS COMPTES : 40 86 77 21
- pro.edt@edt.engie.com

Le numéro de votre facture.

FRAIS D'ABONNEMENT

Le montant de vos frais d'abonnement est calculé à partir de votre puissance souscrite.

PERIODE DE CONSOMMATION

Votre compteur est relevé tous les mois, votre consommation est la différence entre les relevés effectués entre 2 dates.

CONSOMMATION

La répartition de votre consommation est établie par tranches horaires puis tarifaires : • JOUR (07H À 20H59) Tranche 1 : 0 à 18000 kWh/mois

- Tranche 2 : au-delà de 18000 kWh/mois
- NUIT (21H À 06H59)
- Tranche 1:0 à 18000 kWh/mois
- Tranche 2 : au-delà de 18000 kWh/mois

Le TOTAL ENERGIE inclut le montant des frais d'abonnement et de votre consommation.

AUTRES

Les taxes et redevances sont facturées pour le compte de tiers : - La redevance Transport (TEP) est facturée par kWh consommé, elle est reversée à la société en charge du transport d'énergie (non facturée dans les îles)

- La taxe Municipale est facturée par kWh consommé, elle est reversée à votre commune

 La Contribution de Solidarité sur l'Electricité (CSE) est facturée par kWh consommé. Elle a été instaurée par le gouvernement depuis le 1er janvier 2022.

TVA & CONTRIBUTION POUR LA SOLIDARITE (CPS)

- La TVA s'applique sur le TOTAL ENERGIE (frais d'abonnement + consommation)
- La CPS, instaurée par le gouvernement depuis le 1er avril 2022, s'applique sur le TOTAL ENERGIE (frais d'abonnement + consommation).

Dans cette rubrique vous retrouvez :

- Le montant de la facture du mois

 - La date limite de paiement ou la date de prélèvement si vous optez pour le prélèvement automatique.

INFOS UTILES

Dans cette rubrique vous trouverez nos coordonnées EDT ENGIE pour toutes questions relatives à votre contrat.

Exemple :

Période de consommation : 07/01 au 04/02/2023 soit 28 jours Total consommation de jour : 35 000 kWh Total consommation de nuit : 22 000 kWh

JOUR (07H À 20H59) :

 $\begin{array}{l} \mbox{Tranche 1}: (18\ 000\ kWh/30\ jours) \times période \ de \ consommation \\ = 600\ x\ 28\ jours = 16\ 800\ kWh \\ \mbox{Tranche 2}: \ Total\ consommation \ -\ consommation\ Tranche 1 \\ = 35\ 000\ -\ 16\ 800\ =\ 18\ 200\ kWh \end{array}$

NUIT (21H À 06H59) :

Tranche 1 : (18 000 kWh/30 jours) x période de consommation = 600×28 jours = 16800 kWh Tranche 2 : Total consommation - consommation Tranche 1 = 22000 - 16800 = 5200 kWh

*fait référence à la formule de calcul des tranches de consommation